



Etres vous connus etes vous connus des services de policeic

Par **nounou400**, le **02/03/2010** à **14:18**

Bonjour,rnrnJe vient vers vous pour avoir une réponse a ma questionsrnrnVoila j'ai été convocquer par un APJ pour une audition pour une affaire de violence routiere, en effet je me suis emporter verbalement avec un monsieur et celui ci a porter plainte pour mise en danger de la vie d'autrui !!!! ???? lors de mon audition par l'APJ celui m'a demander si j'étais connus des services de polices, et j'ai dit Non. Or, dans la semaine précédente j'ai été placer en GAV pour violence avec menace d'arme (En l'occurence ma futur ex femme), les policiers m'ont bien compris qu'elle mentait mais je dois toutefois passer devant une composition pénale il sont obliger apparemment. L'affaire pour laquelle j'ai été auditionner remonte a 2 mois précédent l'affaire avec ma femme. étant en compagnie de mon beau frere je n'aui pass juger utile de dire ouirnrnai je menti a l'APJ, si oui qu'est ce que j'encoure??rnrnMerci pour votre réponsernrnComment puis je rattrapper la chose??rnrnCordialement